

vail intelligent ; ils s'y intéresseront, ils seront flattés de leurs petites productions littéraires, et l'exercice de rédaction deviendra pour eux un véritable plaisir.

Donc, dans une école, tous, petits, moyens et grands, à des degrés divers et sous des formes diverses, doivent être initiés à la rédaction, à la composition française, au style.

Souvent?... Beaucoup plus qu'on ne le fait en général. Nous abusons des dictées, des pages d'écriture : on gagnerait beaucoup à y substituer des exercices d'invention et de composition. Nous en voudrions au moins deux par semaine, sans compter les rédactions d'histoire et les exercices spéciaux de grammaire, qui sont, avec les autres leçons, autant de précieux appoints de formes et d'idées pour la langue elle-même.

Nous nous résumons : commencer les exercices d'*invention* et de *composition* dès l'entrée à l'école ; les étendre à toutes les divisions et à tous les élèves ; y consacrer au moins deux leçons par semaine.

Quant à la *correction*, nous ne cesserons de répéter qu'elle doit être minutieuse, personnelle, complète. La mise au net m'est parfaitement indifférente : ce qu'il faut pouvoir montrer, c'est le travail vrai de l'élève, corrigé, annoté, complété de la main même du maître.

Ces quelques lignes datent de loin. La correction récente de nombreuses compositions de style nous confirme dans notre opinion. Quel retard ! quelles pauvres idées ! quelles fautes grossières d'orthographe et de français !... Non, notre langue maternelle n'est pas étudiée avec tout le soin qu'elle mérite. Nos élèves parlent mal, écrivent mal. Et, devenus hommes, il ne savent ni s'exprimer correctement, ni rédiger quoi que ce soit.

« Nous avons, dit M. Bréal, deux nations en France : l'une pense, lit, écrit, discute et contribue au mouvement de la culture européenne ; l'autre ignore cet échange d'idées qui se fait à côté d'elle, ou, si elle essaye d'en

prendre connaissance, elle ressemble à un homme jeté au milieu d'une conversation depuis longtemps engagée avant qu'il vienne, et qu'il entend prononcer des noms et des idées des intérêts qui lui sont également inconnus. »

Partout, la seconde partie de la nation dont parle M. Bréal ignore le français, la langue maternelle.

Portons donc nos efforts de ce côté : aucune matière de l'enseignement ne mérite davantage de solliciter notre zèle.

« Parmi les résultats attendus de l'enseignement élémentaire, s'en trouve-t-il un qui soit intrinsèquement supérieur aux autres, qui doive être l'objet de l'intérêt constant, de la sollicitude attentive du maître, comme étant une force centrale d'une remarquable puissance sur l'éducation ? Je réponds hardiment : *Oui, c'est la connaissance de la langue maternelle*. Rien, dans toutes les autres matières, ne saurait lui être comparé ; car le langage est non seulement le vêtement, mais aussi le véhicule de la pensée. Un langage correct, abondant, animé, est d'une incalculable puissance dans le monde, et l'enseigner constitue un des devoirs principaux du maître élémentaire » (1).

Nous essaierons d'exposer les diverses formes que peuvent prendre les devoirs d'invention et de composition française.

A. T.

#### Du rôle de la discipline dans l'éducation

Si tous les parents élevaient bien leurs enfants, les instituteurs n'auraient guère à s'occuper de l'éducation ; ils pourraient consacrer tous leurs soins à l'instruction proprement dite. Mais on n'est pas près d'en arriver là. Voyez les enfants dans une école populaire ; ils n'ont pas, en général, un maintien convenable, beaucoup ont un langage grossier et sont toujours malpropres ; ils ont les joues pâles et leurs yeux ne bril-

(1) M. Harrington. *Manuel de pédagogie théorique et pratique*, par Rendu et Trouillet.